



**AVIS PUBLIC**  
**VENTE DE BIENS MUNICIPAUX EXCÉDENTAIRES**  
**2023-01**

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné par la soussignée, France Brassard, directrice générale et greffière-trésorière par Intérim de la Municipalité de Longue-Rive ;

**QUE** la Municipalité désire se départir de biens excédentaires dont les descriptions en annexe 1. Des visites peuvent être effectuées en fonction de la date et des heures indiquées à l'article 1 du présent avis.

**ARTICLE 1 – ÉTAT DES ITEMS**

Tout soumissionnaire peut se rendre sur place afin de voir le matériel en prenant rendez-vous au préalable à l'adresse [directiongeneral@longuerive.ca](mailto:directiongeneral@longuerive.ca) ou par téléphone au 418 231-2344.

**ARTICLE 2 – FORMULAIRE DE SOUMISSION ET BORDEREAU DE PRIX**

Pour déposer une offre, tout soumissionnaire doit se procurer le formulaire prévu à cet effet et disponible sur le web de la Municipalité ([www.longuerive.ca](http://www.longuerive.ca)), par courriel à [directiongeneral@longuerive.ca](mailto:directiongeneral@longuerive.ca), ou encore directement au bureau de la Municipalité. Le soumissionnaire doit compléter un formulaire par item. Le prix soumis doit comprendre les taxes applicables (TPS de 5 % et TVQ de 9,975 %).

**ARTICLE 3 – MÉTHODE DE TRANSMISSION DES SOUMISSIONS**

Les soumissions doivent être transmises dans des enveloppes cachetées, clairement identifiées « SOUMISSION – VENTE DE BIENS MUNICIPAUX EXCÉDENTAIRES », et adressées à Madame France Brassard, directrice générale et greffière-trésorière par Intérim, au siège social de la Municipalité de Longue-Rive situé au 3, rue de l'Église Longue-Rive (Québec) G0T Z0.

#### **ARTICLE 4 – DATE LIMITE DE SOUMISSION**

Les soumissions doivent être reçues au plus tard le 15 septembre 2023 à 10 h 30. L'ouverture se tiendra à cette date et heure, à la salle du conseil de la municipalité.

La Municipalité de Longue-Rive ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des offres reçues.

#### **ARTICLE 5 – ADJUDICATION ET PRISE DE POSSESSION**

Le soumissionnaire dont l'offre est retenue devra acquitter le montant complet de la vente avant la prise de possession de l'article vendu. Il devra lui-même procéder au démantèlement et transport de l'article acquis à ses frais à partir de son lieu d'entreposage. Le tout est vendu tel que vu et toute vente est finale, sans aucune garantie.

Donné à Longue-Rive, ce 31 août 2023.





France Brassard  
Directrice générale et greffière-trésorière par Intérim

#### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné France Brassard, directrice générale et greffière-trésorière par intérim de la Municipalité de Longue-Rive, certifie sous mon serment d'office que j'ai affiché l'avis public ci-annexé le 31 août 2023.



France Brassard  
Directrice générale et greffière-trésorière par Intérim

| No Article | Description de l'item                  | Photo de l'item  | Marque    | Quantité |                        |
|------------|--|--|-----------|----------|------------------------|
| 1          | Planteurs                              |   | Brunswick | 4        | A démanteler sur place |
| 2          | Courroies et diverses pièces multiples |  | Brunswick |          |                        |
|            |  |  |           |          |                        |